

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 22 juin 2016 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	M. Yves Walsh
Mme Lina Moisan	

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA.

ABSENCES

Mme Johanne Minville	M. Roger B. Plamondon
Mme Nadia Paradis	

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC130/15-16**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 juin 2016 en ajoutant les points suivants :

- 7.1 Maternelle 4 ans temps plein – milieu défavorisé
- 12.1 Cour de l'école du Goéland

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 22 juin 2016

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 mai 2016
- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Demande de congé sans traitement d'un membre du personnel cadre
- 6.2 Documents de la FCSQ ^D
- 6.3 Demande de soutien financier auprès du député de Portneuf
- 6.4 Expo Donnacona – Demande d'utilisation du stationnement ^D
- 6.5 Tournoi de golf – Rappel
- 6.6 Affectation temporaire – personnel cadre
- 6.7 Mandat au CSPQ et CCSR
- 6.8 Demande de la Ville de Pont-Rouge ^D
- 6.9 AEP en hygiène et salubrité en milieu de soins

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1
- 7.2

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien 2016-2017 ^D
- 8.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel 2016-2017 ^D

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1 Cadre budgétaire 2016-2017
- 9.2 Regroupement – Achat d’assurances
- 9.3 Berlins 2016-2017
 - 9.3.1 Berline 901
 - 9.3.2 Berline 902
 - 9.3.3 Berline 903
 - 9.3.4 Berline 904
 - 9.3.5 Berline 905
- 9.4 Taxe scolaire 2016-2017
- 9.5 Demande d’ajout d’espace

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1 Composition des C.É. 2016-2017 ^D
- 10.2

11. PÉRIODE D’INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1
- 11.2
- 11.3

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

CC131/15-16

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 25 MAI 2016

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D’adopter le procès-verbal de la séance régulière du 25 mai 2016 et de dispenser la secrétaire générale d’en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

CC132/15-16

6.1 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL CADRE

Considérant que M. Richard Thériault est un employé cadre régulier de la Commission scolaire de Portneuf;

Considérant que le contenu de l'article 7.4.1 de la politique de gestion du personnel cadre actuellement en vigueur permet à la Commission scolaire d'accorder un congé sans traitement de 100 % pour l'année scolaire 2016-2017 ;

Considérant l'article 271 du règlement numéro 209 relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'accorder à M. Richard Thériault un congé sans traitement de 100%, pour l'année scolaire 2016-2017, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2016, selon les dispositions de la politique de gestion des cadres en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC133/15-16

6.3 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AUPRÈS DU DÉPUTÉ DE PORTNEUF

Considérant que le conseil des commissaires a consenti à réserver une somme de 30 000 \$, à même les prévisions budgétaires 2016-2017, pour soutenir le déploiement du projet de Hockey-École dans trois nouveaux milieux, soit à Donnacona, à Saint-Marc-des-Carières et à Saint-Raymond, conformément à la résolution CC128/15-16 ;

Considérant que l'estimation des coûts supplémentaires présentée par monsieur Joé Juneau établit à 35 000 \$ le total des coûts additionnels en ressources humaines pour déployer le projet dans les trois nouveaux milieux ;

Considérant que le député de Portneuf, monsieur Michel Matte, s'est engagé à combler la différence de 5 000 \$ lors d'une rencontre de travail tenue à son bureau de comté le 16 mai dernier,

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

De demander au député de Portneuf une subvention de 5 000 \$ visant à combler l'écart entre l'implication financière de la Commission scolaire de Portneuf et l'estimation des coûts totaux présentée par M. Juneau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC134/15-16

6.4 EXPO DONNACONA – DEMANDE D'UTILISATION DU STATIONNEMENT

Considérant la volonté de la Commission scolaire de se positionner à titre d'acteur du développement local et régional;

Considérant l'envergure des possibilités dont dispose la Commission scolaire à titre de grand propriétaire foncier;

Considérant la demande de monsieur Simon Langlois, agissant à titre de promoteur, pour utiliser le stationnement de la Commission scolaire de Portneuf pour la tenue de l'Expo commerciale de Donnacona, qui se déroulera du 8 au 11 septembre 2016,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'autoriser l'utilisation des terrains de stationnement adjacents au Centre administratif Michel-Pagé et à l'aréna de Donnacona, pour l'installation du parc d'amusement, conformément au plan déposé sous la cote CC134/15-16. Il est entendu qu'aucun trou ne sera percé dans l'asphalte et que les promoteurs s'engagent à remettre les lieux dans le même état de propreté qui prévalait avant l'évènement et d'assurer un corridor de sécurité facilitant l'accès et/ou l'évacuation des bâtiments de la Commission scolaire.

De plus, conformément à l'application de la nouvelle Loi sur le tabac, les promoteurs s'engagent à faire respecter l'interdiction de fumer ou de vapoter sur les terrains et dans les immeubles de la Commission scolaire et s'engagent à indemniser la Commission scolaire advenant des infractions par ses employés ou les utilisateurs durant le prêt d'immeuble sous sa supervision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC135/15-16

6.7 MANDAT AU CSPQ ET CCSR

Considérant que la Commission scolaire de Portneuf doit procéder à l'acquisition de matériels informatiques via un regroupement d'achats ;

Considérant que les prévisions incluses dans les règles budgétaires 2016-2017 indiquent que la Commission scolaire s'est vu réserver une somme de 131 534 \$, dans la mesure 50760, pour soutenir les établissements dans les acquisitions de matériels informatiques ;

Considérant le processus de cueillette des besoins établi par la Commission scolaire pour satisfaire nos établissements ;

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

D'engager la Commission scolaire à requérir les biens auprès du ou des fournisseurs retenus par le CSPQ visé aux documents d'appels d'offres, et ce, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appels d'offres, valables comme s'ils étaient ici, tout au long reproduits, et de façon spécifique :

<u>Nombre</u>	<u>Description</u>
5	Postes de table de type sff
44	Portables standards
7	Moniteurs standards
3	Tableaux numériques interactifs
4	Projecteurs numériques interactifs
6	Projecteurs
3	Tableaux de porcelaine
22	Pièces de remplacement

Le tout représentant une somme de 53 738,00 \$, conformément aux fiches d'engagement déposé sous la cote CC135/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC136/15-16

6.8 DEMANDE D'AUTORISATION DE LA VILLE DE PONT-ROUGE

Considérant que la Ville de Pont-Rouge souhaite installer une structure avec écran géant près du stationnement de l'aréna afin de dynamiser le secteur et informer la population sur différents aspects concernant la vie communautaire ;

Considérant que le terre-plein érigé à la limite du terrain de la Ville de Pont-Rouge et de la Commission scolaire de Portneuf était préalablement visé pour l'installation dudit écran, mais que le nombre d'infrastructures installées sous le terre-plein nécessite un léger déplacement ;

Considérant que les règles du ministère des Transports du Québec régissant l'installation de ce type d'écran obligent la construction dudit écran à au moins 20 mètres de la route 365 ;

Considérant que la Commission scolaire souhaite collaborer avec la Ville de Pont-Rouge pour faciliter la réalisation de leur projet,

Monsieur le commissaire Sylvain Lefèbvre-Matte propose :

D'autoriser l'installation de cette structure avec écran géant, conformément au plan de localisation joint à la présente résolution et selon l'une ou l'autre des options présentées et déposées sous la cote CC136/15-16.

De mandater le directeur général, Monsieur Jean-Pierre Soucy, ou le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Monsieur Jean-François Lussier, à signer tout document en relation avec cette demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC137/15-16

8.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2016-2017

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

D'accepter le plan d'effectifs 2016-2017 du personnel de soutien de la Commission scolaire de Portneuf, tel que déposé au conseil des commissaires, et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC137/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC138/15-16

8.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2016-2017

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

D'accepter le plan d'effectifs 2016-2017 des professionnels de la Commission scolaire de Portneuf, tel que déposé au conseil des commissaires, et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC138/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC139/15-16

9.1 CADRE BUDGÉTAIRE 2016-2017

Considérant que le projet de cadre budgétaire 2016-2017 a été présenté et discuté au comité consultatif de gestion;

Considérant que le projet de cadre budgétaire 2016-2017 a été soumis à la consultation du comité de parents,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

- D'adopter** le cadre budgétaire 2016-2017 tel que déposé;
- De conserver** ledit document, au répertoire, sous la cote CC139/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC140/15-16

9.2 REGROUPEMENT – ACHAT D'ASSURANCES

- Considérant que** la Commission scolaire s'est engagée par la résolution CC58/15-16 à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Groupe Turcot inc., la recommandation concernant l'appel d'offres public pour l'ensemble des 22 commissions scolaires ayant participé au regroupement;
- Considérant que** le résultat de l'appel d'offres public a été présenté au regroupement et que la recommandation de la firme Groupe Turcot inc. est d'accepter l'offre de BFL Canada pour une prime annuelle pour la Commission scolaire de Portneuf de 11 255 \$ (avant taxes) pour 2016-2017 (*13 970 \$ pour 2015-2016*),

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

- D'accepter** la recommandation présentée au regroupement par la firme Groupe Turcot inc. à l'effet d'accepter l'offre de BFL Canada ;
- Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC141/15-16

9.3.1 BERLINE 901

- Considérant que** le Service du transport scolaire privilégie l'utilisation d'une berline pour desservir la clientèle des classes adaptées de l'école primaire Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carières;
- Considérant que** le Service du transport scolaire a fait un appel d'offres sur invitation pour le parcours de la berline 901,

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

D’octroyer le contrat de la berline 901 à Transport Henri Bergeron au montant de 17 820,00 \$ (avant taxes) ;

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

CC142/15-16

9.3.3 BERLINE 903

Considérant que le Service du transport scolaire privilégie l’utilisation d’une berline pour desservir la clientèle des classes adaptées de l’école secondaire de Saint-Marc;

Considérant que le Service du transport scolaire a fait un appel d’offres sur invitation pour le parcours de la berline 903,

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

D’octroyer le contrat de la berline 903 à Transport Nadia Lapointe au montant de 22 446,00 \$ (avant taxes) ;

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

CC143/15-16

9.3.4 BERLINE 904

Considérant que le Service du transport scolaire privilégie l’utilisation d’une berline pour desservir la clientèle de la classe adaptée de l’école Saint-Michel de Québec;

Considérant que le Service du transport scolaire a fait un appel d’offres sur invitation pour le parcours de la berline 904,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

D’octroyer le contrat de la berline 904 à Transport Nadia Lapointe au montant de 25 020,00 \$ (avant taxes) ;

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC144/15-16

9.3.5 BERLINE 905

Considérant que le Service du transport scolaire privilégie l'utilisation d'une berline pour desservir la clientèle de la classe adaptée de l'école primaire Sainte-Marie de Saint-Marc-des-Carières;

Considérant que le service du transport scolaire a fait un appel d'offres sur invitation pour le parcours de la berline 905,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'octroyer le contrat de la berline 905 à Taxi Martin Flibotte au montant de 21 775,00 \$ (avant taxes) ;

Que le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC145/15-16

10.1 COMPOSITION DES C.É. 2016-2017

Considérant qu' en vertu des articles 43 et 103 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement de ses écoles et de ses centres;

Considérant que les directions d'établissement ont procédé à la consultation de chaque groupe intéressé;

Considérant qu' en vertu de l'article 43, le nombre de postes réservés pour les membres du personnel visé doit toujours être égal au nombre de postes pour les représentants des parents,

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

De déterminer la composition de chaque conseil d'établissement selon les dispositions du tableau remis à la séance régulière du conseil des commissaires et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC145/15-16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC146/15-16
13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose la levée de l'assemblée à 20 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

3.2 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Monsieur Sylvain Ouimet, commissaire parent, fait un retour sur la dernière rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 13 juin dernier.

Madame Stéphanie Ratté fait un retour sur la dernière rencontre du comité EHDAA qui s'est déroulée le 6 juin 2016.

6.2 Documents de la FCSQ

Monsieur Jean-Pierre Soucy, directeur général, dépose les documents de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur les services utilisés par la Commission scolaire de Portneuf au cours de l'année 2014-2015.

Un suivi sera fait à l'automne 2016.

6.5 Tournoi de golf - Rappel

Monsieur Jean-Pierre Soucy rappelle aux commissaires que le tournoi de golf se déroulera le mardi 28 juin 2016 au Grand-Portneuf.

Il invite les commissaires à y participer en grand nombre.

6.6 Affectation temporaire – personnel cadre

Monsieur Jean-Pierre Soucy informe les commissaires de l'affectation temporaire de madame Marie-Pierre Plamondon qui remplacera monsieur Richard Thériault à la direction adjointe des écoles du Phare / Saint-Charles-de-Grondines et l'école secondaire de Saint-Marc à compter du 1^{er} juillet 2016.

Il mentionne également que monsieur Jean-François Goupil remplacera madame Danielle Vallée à la direction adjointe des écoles de la Saumonière et du Bon-Pasteur à compter du 1^{er} juillet 2016.

6.9 AEP en hygiène et salubrité en milieu de soins

Monsieur Jean-Pierre Soucy informe les commissaires que le CFP offrira pour la première fois le programme hygiène et salubrité en milieu de soins, à compter de l'automne 2016.

7.1 Maternelle 4 ans temps plein – milieu défavorisé

Monsieur Soucy informe les commissaires que la Commission scolaire ouvrira une classe de maternelle 4 ans temps plein à l'école Marguerite-D'Youville-Saint-Joseph pour l'année scolaire 2016-2017.

9.3.2 Berline 902

Point reporté en août 2016

9.4 Taxe scolaire 2016-2017

Monsieur Jean-François Lussier informe les commissaires que le taux de la taxe scolaire sera adopté en août prochain.

9.5 Demande d'ajout d'espace

Monsieur Jean-François Lussier informe les commissaires des dernières modalités exigées par le ministère dans le cadre d'une demande d'ajout d'espace.

Une demande pourrait être adressée en août prochain pour l'école du Perce-Neige.

12.1 Cour de l'école du Goéland

Monsieur Sylvain Lefebvre-Matte fait un retour sur l'inauguration de la nouvelle cour de l'école du Goéland qui s'est déroulée le vendredi 17 mai dernier.

DOCUMENTS REMIS :

- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions
- 6.2 Documents de la FCSQ
- 6.4 Expo Donnacona – Plan
- 6.8 Plans – Ville de Pont-Rouge
- 8.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien 2016-2017
- 8.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel 2016-2017
- 10.1 Composition des C.É. 2016-2017